

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 01 avril 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Antoine FREMANN

Convocation envoyée le 26 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 28	Nombre de procurations : 1	
Pour : 29	Contre :	Abstention :
Membres présents		
Mme Céline TONOT	M. Antoine FREMANN	M. Eric MICHELOT
M. Jean-Marc RETY	Mme Myriam HENNEQUIN	Mme Hélène MARTEEL
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	M. Rachid DAHMOUNI	M. Christian CHEVREUX
M. Denis CORDIER	Mme Cécile MATHÉLIN	Mme Martine DÉRIOT
Mme Florence BIZOT	M. Pierre BERTRAND	M. Pascal CAMBON
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Céline LAFLEUR	M. Fernando NOVO
Mme Sandra ESCRIBANO	M. Luc LE LORCH	Mme Valérie GRANDET
Mme Béatrice SIMON	Mme Stéphanie GIANNUZZI	Mme Ophélie MARSOLLIER
M. Jonas MOUNDANGA	M. Gino MARINACCI	
Mme Fabienne VION	Mme Naminata SAVANE	
Membres absents		
M. Christian BOUCASSOT (pouvoir à Mme Céline TONOT)		

N° 2026-033 : Instauration des Commissions municipales et fixation de leur composition

Sur proposition de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

VU l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal de constituer des Commissions Municipales,

DÉCIDE de la création des Commissions Municipales suivantes :

- Finances,
- Solidarités,
- Attractivité locale et développement soutenable,
- Vie scolaire, enfance, petite enfance,
- Travaux urbanisme,
- Sport jeunesse,
- Action culturelle et éducation populaire,

FIXE à huit membres la composition de ces commissions,

DIT que la Maire, présidente de droit de toutes ces commissions, n'est pas comprise dans la composition ci-dessus arrêtée.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS